Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 9 (1880)

Heft: 2

Rubrik: Intérêts de la Société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

II

Du Valais, le 15 janvier 1880.

Permettez, Monsieur le Rédacteur, que je vienne compléter les idées que j'ai émises dans ma dernière lettre au sujet des devoirs pratiques à faire figurer dans le *Bulletin*. Les notions de méthodologie que vous publiez ne sont pas sans valeur sans doute, mais il est probable que la plupart des abonnés à votre journal ne les lisent point, soit à cause de leur aridité, soit pour tout autre motif. Sans vouloir transformer le *Bulletin* en un manuel d'exercices pratiques il n'est pas moins regrettable à mes yeux qu'il ne publie plus des thèmes pratiques de langue maternelle, tels qu'il nous en a présentés les premières années. Des exercices de ce genre nous sont très profitables, d'autant plus que l'ouvrage de Destexhe est le seul manuel quelque peu répandu dans notre canton. Tout en approuvant la méthode des dictées préparées que vous recommandez, je vous ferai observer cependant qu'elle réclame des manuels qui nous font défaut. Si je regrette les dictées que le *Bulletin* donnait autrefois, c'est surtout à cause des exercices qui les accompagnaient. Quant aux problèmes de calcul, je me range complètement à votre idée.

Je m'arrête en m'associant aux vœux que vous formez pour que les instituteurs prennent une part plus grande à la collaboration du *Bulletin*. M.

Note de la Rédaction. — Si les instituteurs ne prennent généralement aucun intérêt aux notions de méthodologie publiées par le *Bulletin*, à des questions aussi vitales pour leur enseignement, de quoi faut-il leur parler dans un journal pédagogique? Cela nous prouverait que beaucoup d'instituteurs n'ont pas la première idée de leur mission et qu'ils aiment tout autre chose que leur école; car au fond il n'y a d'*aride* que les matières auxquelles on ne porte aucun intérêt.

Au sujet des dictées préparées, nous croyons que tout livre de lecture peut s'y prêter. Que les élèves d'une école primaire sachent écrire correctement ou à peu près le contenu de la *Bible illustrée* par exemple et ils auront certainement des connaissances suffisantes en orthographe. La meilleure preuve qu'on ne lit pas les directions données dans le *Bulletin* pour la marche des écoles, c'est que l'on soit obligé de revenir encore sur des points aussi élémentaires et aussi ressassés dans notre journal.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

A la suite des questions mises à l'étude, pour la réunion annuelle qui aura lieu à Romont pendant l'été prochain, et publiées dans le *Bulletin* du mois de novembre dernier, nous avons reçu plusieurs plaintes venant d'institutrices. Toutes ces plaintes se résument en ces mots: « Pourquoi le Comité n'a-t-il pas choisi une question appropriée aux institutrices? »

Pour satisfaire à ce légitime désir, nous proposons à toutes les institutrices du canton de traiter la question suivante :

Méthode à suivre et procédés à employer dans l'enseignement des ouvrages manuels.

L'institutrice, chargée de rédiger le rapport général, sera désignée par le Comité qui se réunira à Romont le mardi 30 mars. MM. les membres du Comité recevront un avis leur annonçant l'heure et le local.

Nous espérons que les institutrices se feront un devoir de traiter cette nouvelle question.

Le président de la Société,
BLANC-DUPONT.

VARIÉTÉ

Un instituteur vient nous apporter sa gerbe de glanures recueillies une à une dans ses lectures. Elles ont pour objet les plus hautes questions sociales. Ces extraits seront un précieux auxiliaire pour la préparation des leçons d'instruction civique.

De l'origine de la société.

Le savant Docteur saint Thomas d'Aquin prouve que l'homme ne saurait vivre isolé et qu'il est forcé de se réunir à ses semblables. Comme preuve de cette vérité fondamentale il nous montre l'homme doué de la parole, faculté qui, par sa nature, n'a été accordée que pour communiquer avec les autres hommes, à vivre ainsi en société. Rien de plus, simple mais en même temps rien de plus irréfutable que cet argument.

Si l'homme devait vivre isolé ainsi que les autres êtres de la création, il se suffirait à lui-même pour atteindre sa fin, il serait son unique chef sous la suprématie de Dieu, comme se dirigeant lui-même par la lumière de la raison que lui a donnée le Créateur. Mais la nature de l'homme est d'être un animal social et politique, vivant en communauté, contrairement à tous les autres animaux. A ceux-ci la nature a tout préparé : nourriture, vêtements de différentes espèces, divers moyens de défense, ou rapidité dans la fuite. Aucune de ces qualités n'a été dévolue à l'homme; en échange Dieu l'a doté de la raison qui avec le concours de ses membres peut se procurer tout ce dont il a besoin.

A. De la société.

L'homme seul, pour obtenir un tel résultat, est impuissant ; l'expérience de chaque jour démontre qu'ainsi il ne serait pas